

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 26140
---	---	---

SEANCE du : 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 16 juin 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Pierre BUREAU	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Nathalie SOUBRE
Sandra CAULTON, de 18h30 à 20h02 et de 20h18 à 21h01	Nathalie GEFFARD	Jean-François MORIN	Antoine TRANCHET
Yannick CHARRIER, de 18h30 à 20h02 et de 20h18 à 21h01	Olivier GEFFARD	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno COTHOUIS	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Florence ERISSE	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Emile BREGEON, pouvoir à Florence ERISSE	Sandra CAULTON, de 20h02 à 20h18	Yannick CHARRIER, de 20h02 à 20h18
Marie-Hélène GUIGNARD, pouvoir à David GABORIT	Nathalie MOREAU, pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	

Secrétaire de séance : Véronique VILLEMONTAIX, assistée des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Dénomination de voie : Zone de la Ferrière Sud – rue Jean Mermoz

Dossier présenté par Yannick CHARRIER

L'association du Tir Sportif Bressuirais a sollicité la commune afin d'obtenir une adresse pour le site sur lequel elle exerce son activité, situé sur la parcelle cadastrée ZI n°31. L'association BMX, implantée sur une parcelle voisine, sera également concernée par l'attribution d'une adresse.

Par ailleurs, un permis de construire a été déposé par l'entreprise Morisset sur la parcelle cadastrée CB n°453. L'accès à cette entreprise se fera depuis la rue Jean Mermoz. À cet effet, une nouvelle voie d'accès a été créée.

Afin de faciliter l'adressage de ces différents sites, il est proposé de prolonger la dénomination de la rue Jean Mermoz à cette nouvelle voie créée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la numérotation des adresses ;
- **DE VALIDER** l'extension de la dénomination « rue Jean Mermoz » à l'ensemble de la voie concernée.

Le Secrétaire de séance,

Véronique VILLEMONTAIX



Le Maire

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260624-DG_DEL_2026_140-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026